

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE CAYENNE

9 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
- BP 7028
97307 CAYENNE CEDEX
FAX : 05.94.29.76.64
TEL : 05.94.29.76.34

RECEPISSE DE DEPOT

ANTOINE ABCHEE ET FILS

1 rue du Vieux Port
97300 Cayenne

V/REF :

N/REF : 74 B 58 / 2014-A-1402

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE CAYENNE certifie qu'il a reçu le 23/06/2014, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 25/06/2014

- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 30/11/2014

Concernant la société

ANTOINE ABCHEE ET FILS
Société par actions simplifiée
1 rue du Vieux Port
97300 Cayenne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-1402 le 12/08/2014

R.C.S. CAYENNE TMC 303 195 200 (74 B 58)

Fait à CAYENNE le 12/08/2014,

LE GREFFIER



ORDONNANCE

Nous, Eric Fournié, Président du Tribunal Mixte de Commerce de Cayenne,

Vu la requête présentée le 23 juin 2014
par, M. François ABCHEE, Président

Vu les dispositions des articles L225-100 du Code de Commerce et 121 du
décret n°67-236 du 23 Mars 1967 sur les sociétés commerciales,

Attendu qu'il convient, pour les motifs exposés dans ladite requête,
d'accorder la prorogation de délai sollicitée.

PAR CES MOTIFS:

PROROGEONS jusqu'au *30 novembre 2014* le délai pour réunir l'assemblée
générale de la société, SOCIETE ANTOINE ABCHEE & FILS SAS
au capital de 1 500 000 €
dont le siège social est, 1 rue du Vieux Port BP 500 - 97332 Cayenne Cedex
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cayenne sous le
numéro 303 195 200
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013

Donné en notre Cabinet, au Palais de Justice, à Cayenne

le

25 juin 2014

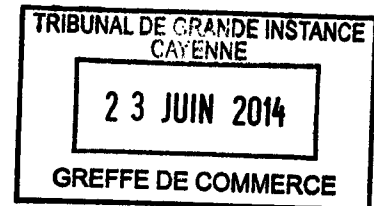
ERIC FOURNIE
Vice-Président du Tribunal de Grande Instance
Président du Tribunal Mixte de Commerce
de Cayenne

2014 A 1402
12.08.2014
[Signature]

SOCIÉTÉ ANTOINE ABCHÉE & FILS S.A.F

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 000 euros**

**Siège social :
1 RUE DU VIEUX PORT
BP. 500
97332 CAYENNE CEDEX**



RCS

REQUETE

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAYENNE

Monsieur François ABCHÉE,

Agissant en qualité de Président de la Société SOCIÉTÉ ANTOINE ABCHÉE & FILS – S.A.F - SAS au capital de 1 500 000 euros, dont le siège sociale est au 01 Rue du Vieux Port – BP – 500 – 97332 CAYENNE CEDEX, immatriculée au RCS de Cayenne sous le n°303 195 200.

A l'honneur de vous exposer :

Que la société SOCIÉTÉ ANTOINE ABCHÉE & FILS a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice sociale au 31 décembre 2013,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

- Pour des raisons d'éloignement et d'incapacité temporaire de présence d'une partie des actionnaires, nous demandons un délai supplémentaire de tenir l'Assemblée Générale avant le 30 novembre 2014.

C'est pourquoi le soussigné à l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la SOCIÉTÉ ANTOINE ABCHÉE & FILS - S.A.F - qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 novembre 2014 pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à Cayenne,
Le 23 juin 2014.

Le Président


S^{te} ANTOINE ABCHÉE & FILS
ARMEMENT DE PÊCHE - IMPORT - EXPORT
1, Rue du Vieux Port - B.P. 500
97331 CAYENNE CEDEX
Tél. : (0394) 26 26 90 - Fax : 31 30 15
gestion-saf@wanadoo.fr
SIRET : 303 195 200 08033 - APE : 1020 Z - R.C.74 B 58



1. The first part of the paper discusses the
2. importance of the study of the history of
3. the world, and the need for a more
4. comprehensive and accurate knowledge of
5. the world's past and present. It is
6. argued that the study of history is
7. essential for a better understanding of
8. the world and its people.

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 16 Juin 2014

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : ANTOINE ABCHEE ET FILS
Numéro d'identification : R.C.S. CAYENNE TMC 303 195 200 - N° de Gestion 74 B 58
Date d'immatriculation : 30 Mai 1974

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société par actions simplifiée
Capital : 1 500 000.00 EUR (fixe)
Adresse du siège : 1, RUE DU VIEUX PORT - 97300 CAYENNE
Durée de la société : 30 ans du 01 Janvier 2008 au 31 Décembre 2037
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Dépôt de l'acte au greffe : le 10 Février 1992 sous le numéro A116
Journal d'annonces légales : PRESSE DE GUYANE, le 20 Décembre 1967
(précédente durée de la société, 20 ans du 20/12/1989 au 19/12/2009)

ADMINISTRATION

Président Monsieur ABCHEE François
né(e) le 19 Décembre 1943 à TRIPOLI - Pays : LIBAN, de nationalité FRANCAISE
demeurant ATTILA DE CABASSOU - ROUTE DE CABASSOU RD 1 - 97354 REMIRE MONTJOLY

Commissaire aux comptes titulaire KPMG
R.C.S. NANTERRE 775 726 417
Société anonyme
LOT ZI COLLERY OUEST - 97300 CAYENNE
Dont le représentant permanent est :
Monsieur DEFERT Gilles
né(e) le 23 Janvier 1964 à AUBERVILLIERS (93), de nationalité FRANCAISE
demeurant CENTRE D'AFFAIRES DILLON VALMENIERE - BAT A - 97200 FORT DE FRANCE

Commissaire aux comptes suppléant Monsieur ROSIER Philippe
né(e) le 18 Mars 1969 à SCHOELCHER (97), de nationalité FRANCAISE
demeurant 37/39, RUE GARNIER PAGES - 97200 FORT DE FRANCE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 1, RUE DU VIEUX PORT - 97300 CAYENNE
Date de début d'exploitation : 01/01/1968
Activité : LA PECHE, L'EXPLOITATION, LA TRANSFORMATION ET LA VENTE DES PRODUITS DE LA MER EN GROS ET AU
DETAIL, LEUR IMPORTATION, LEUR EXPORTATION.
Origine de l'activité ou de l'établissement : FONDS ACQUIS PAR APPORT AU MONTANT EVALUE A
Montant : 150 000.00 FRF
Mode d'exploitation : Exploitation directe

OBSERVATIONS

LA CONVERSION DU MONTANT DU CAPITAL DES FRANCS EN EUROS A ETE EFFECTUEE D'OFFICE PAR LE GREFFE EN APPLICATION DU DECRET
No 2001-474 DU 30 MAI 2001 : ANCIEN MONTANT : 8 000 000.00 FRF NOUVEAU MONTANT : 1 219 592.14 EUR

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT

2

PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE

16/06/2014

LE GREFFIER

